

DÉPARTEMENT D'INDRE & LOIRE

EXTRAIT DE REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Séance du 29 mars 2022

N/Réf. : BDK/IN – PV29032022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf mars à dix heures, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, légalement convoqué le 17 mars 2022, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de réunion de l'Hôtel Consulaire, en raison du contexte sanitaire lié à la crise du Covid-19 et des mesures de distanciations physiques rendues nécessaires afin de garantir la sécurité de tout un chacun, sous la présidence de Monsieur Jean-Gérard PAUMIER.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs Jean-Gérard PAUMIER, Michel GILLOT, Christian GATARD, Isabelle SENECHAL, Pierre-Alain ROIRON, Sylvia GAURIER, Vincent MORETTE, Jean-Claude GALLAND (suppléant de Jean-Paul ROBERT), Claude COURGEAU, Gérard PERRIER, Michèle GASNIER, Françoise MORIN, Alain ANCEAU, Alain BENARD, Patrick LEFRANCOIS, Xavier DUPONT, Thierry CHAILLOUX, Valérie JABOT, Alain MEDINA.

Etaient absents et excusés :

Mesdames et Messieurs Elisabeth GRELIER (ayant donné pouvoir à Michel GILLOT), Jean-Paul ROBERT (ayant donné pouvoir à Claude COURGEAU), Bertrand RITOURET (ayant donné pouvoir à Gérard PERRIER), Michel GUIGNAudeau, Patrick MICHAUD (ayant donné pouvoir à Isabelle SENECHAL), Gérard HENAULT, Martine CHAIGNEAU (ayant donné pouvoir à Patrick LEFRANCOIS), Catherine REYNAUD, Cathy MUNSCH-MASSET, Annie LAURENCIN.

Assistaient également à la séance :

Monsieur Benoit de KILMAINE, Directeur Général du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire,
Madame Isabelle NIEPCERON, Adjointe à la Direction Finances du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire,
Madame Béatrice WACONGNE, Payeuse Départementale d'Indre-et-Loire.

D-2022-008 – AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2021 - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil d'Administration vient d'arrêter des comptes de l'exercice 2021, en adoptant le compte administratif du budget principal du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire.

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil d'Administration, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve (« capitalisation »), pour assurer le financement de la section d'investissement. Cette affectation doit permettre de couvrir les besoins de financement d'investissement, y compris les restes à réaliser, en comblant le solde d'exécution qui fait l'objet d'un simple report d'investissement, quel qu'en soit le sens.

Cette affectation des résultats sera prise en compte dans le budget primitif 2022.

Le Conseil d'Administration,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021,

Après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés, :

- **D'AFFECTER** les résultats du budget principal de l'exercice 2021 de la façon suivante :

Constatant que le compte administratif du budget principal fait apparaître :

- un déficit de la section d'investissement de 34.252,03 €
- un excédent de la section de fonctionnement de..... 3.126.909,53 €
- un solde de restes à réaliser déficitaire de 18.422,65 €

Il est proposé l'affectation suivante :

- c/001 Résultat antérieur reporté – déficit 34.252,03 €
- c/1068 Excédents de fonctionnement capitalisés 52.674,68 €
- c/002 Résultat de fonctionnement reporté – excédent..... 3.074.234,85 €

Fait et délibéré, le 29 mars 2022

**Pour expédition conforme,
Le Président du Centre de Gestion
d'Indre-et-Loire,**



Jean-Gérard PAUMIER